

# **Revue des textes législatifs et réglementaires qui entravent les Droits Humains des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en Tunisie**

## **TERMES DE REFERENCE**

### **RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTEME TUNISIEN DE SUIVI EN MATIERE DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS des PVVIH**

---

La Tunisie a ratifié plusieurs conventions internationales relatives aux Droits Humains et s'est dotée d'une Constitution, en 2014, qui consacre une place importante aux Droits Humains. En effet, des institutions nationales indépendantes ont été mises en place afin de veiller au respect des engagements de la Tunisie en matière de Droits Humains.

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du travail de promotion et de protection des Droits Humains en Tunisie, et notamment des droits des Personnes Vivants avec le VIH (PVVIH) dans le cadre de la subvention du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

Afin de mener à bien cette évaluation, l'Association Tunisienne de Prévention Positive (ATP+) se propose de recruter un/e consultant/e national/e.

#### **Résultats/produits attendus du consultant(e) national(e)**

- Une présentation sommaire et globale de l'état des Droits Humains des PVVIH en Tunisie,
- Une présentation sommaire et globale sur les différents mécanismes de protection et de promotion des Droits Humains des PVVIH en Tunisie,
- Une évaluation détaillée permettant d'identifier les forces et les faiblesses de la société civile en termes de capacités de suivi, de reporting et de plaidoyer, sur les textes législatifs et réglementaires qui entravent les droits humains des PVVIH en Tunisie,
- Un résumé de l'étude en langues arabe, française et anglaise,

- Facilitation d'un atelier d'une journée ou deux, dédié a la réflexion et la restitution des résultats du rapport d'évaluation.

### **Tâches et responsabilités de l'expert(e)**

#### Pour l'évaluation de l'état des Droits Humains des PVVIH en Tunisie :

- Elaborer et présenter d'une manière sommaire l'état des Droits Humains des PVVIH en Tunisie : sur les plans juridique et institutionnel, y compris le rôle des différents intervenants : l'Etat avec tous ses démembrements, la société civile et les organisations internationales ;
- Identifier les forces et les faiblesses du système des Droits Humains en Tunisie dans le contexte de l'épidémie du VIH/SIDA ;
- Elaborer et présenter une comparaison entre la nouvelle Constitution Tunisienne et les Conventions Internationales, aux Circulaires et Lois Existantes en Tunisie ;
- Elaborer des recommandations.

### **Qualifications du consultant(e)**

Le(a) soumissionnaire doit justifier :

- 1- D'une expertise et expérience dans le domaine des droits humains, du genre, et des Droits Humains dans le contexte du VIH/SIDA;
- 2- D'une aptitude à travailler avec des données et des indicateurs ;
- 3- D'une expérience en matière d'évaluation institutionnelle ;
- 4- D'une excellente connaissance du contexte Tunisien (Législation, engagements du pays dans le domaine des droits humains dans le contexte du VIH/SIDA) ;
- 5- De bonnes capacités rédactionnelles en français et en arabe
- 6- D'une disponibilité et d'un engagement par rapport à la réalisation des produits attendus dans les temps prédéfinis dans ces TDRs.

### **Période de consultation :**

**La Durée de la consultation est de 22 jours.**